



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE  
POUR LES NATIONS UNIES asbl

**Projet 2018 de l'ALNU en collaboration avec les lycées: Le 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: les liens avec l'objectif de développement durable no 10 sur la réduction des inégalités**

**Résolution adoptée par les deux grands groupes de travail d'élèves**

**Prenant en considération les résumés sur le thème du projet, les présentations PowerPoint et la réunion avec Mme Nathalie Oberweis, experte et journaliste indépendante, chaque grand groupe de travail a réalisé une résolution dont voici la fusion.**

Chaque groupe a souligné certains exemples relatifs aux inégalités entre citoyens du monde

- Inégalités ethniques : exemple de l'Afrique du Sud entre population blanche et noire.
- Inégalités entre les sexes : différences de revenus entre hommes et femmes.
- Inégalités au sein du système éducatif : Accès à l'éducation dans les pays pauvres.
- Inégalités au niveau du logement et de la santé : Coût des soins et de l'immobilier.
- Non-respect des conventions internationales relatives à la protection des droits de l'homme.
- Non-respect de la liberté de penser : Censure de la presse.
- Les inégalités au sein des pays en développement sont plus élevées que dans les pays développés.

**En fonction des éléments relevés précédemment, des mesures potentielles à prendre en matière de réduction des inégalités ont été proposées.**

- L'Etat occupe un rôle central en matière de réduction des inégalités. Ses actions possibles sont :
  - Abolir le travail des enfants.
  - Légiférer afin d'assurer l'égalité des salaires hommes/femmes.
  - Combattre la corruption.
  - Eviter la gentrification.
  - Limiter les pouvoirs des firmes transnationales sur leur territoire. Toutefois, il est nécessaire de lutter contre la fuite des cerveaux vers des pays plus attractifs.
  - Augmenter le budget alloué au système éducatif, à la santé, l'aide sociale, encadrer le prix des logements et investir dans les logements sociaux. Ainsi les conditions de vie des plus démunis seront améliorées.
- Les mesures à prendre à l'échelle internationale sont les suivantes :
  - Les pays développés doivent apporter leur soutien aux pays en développement.
  - Conférer un caractère contraignant à la Déclaration des droits de l'homme.
- Pour finir, chaque individu peut combattre les inégalités à travers son action citoyenne :
  - Elire des représentants politiques engagés.
  - Faire des dons à des associations.

### **Conclusion en quelques lignes :**

- Il faut remettre en question le système économique néo-libéral : une des causes majeures des inégalités réside au sein des disparités de revenus et de richesses. Il faut permettre aux pays du Sud d'établir des mesures protectionnistes afin de faciliter l'expansion de leur économie. Un cercle vicieux de pauvreté s'installe, car les enfants reposent financièrement sur leurs parents. Il est donc impératif d'offrir différents moyens pour sortir de ce cercle vicieux, en mettant en place une éducation gratuite par exemple, ou encore par le biais d'initiatives financières.
- Les inégalités ne seront jamais abolies, mais en évitant la corruption et l'oppression, certaines améliorations peuvent être réalisées.
- Donner la priorité au logement et à l'éducation permettrait de répondre à d'autres problèmes connexes. L'amélioration du système éducatif permettrait en outre d'augmenter l'esprit critique de la population.
- Chaque acteur (l'Etat, l'entreprise et le citoyen) peut jouer un rôle d'importance. L'aide internationale doit être renforcée (aide humanitaire, technique, etc.). Le consommateur doit également être responsabilisé.
- La discrimination des femmes reste prononcée dans certains pays du monde et doit être combattue.